

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

S'approprier les thèmes adaptés du programme

HISTOIRE

CLASSE DE PREMIÈRE GÉNÉRALE

THÈME N° 3 – Chapitre 4. La Nouvelle-Calédonie de 1870 à 1914

Le programme :

**Chapitre 4. La Nouvelle-Calédonie de 1870 à 1914
(5-6 heures) (AJOUT)**

Ce chapitre vise à montrer comment se traduit le fait colonial en Nouvelle-Calédonie.

On peut mettre en avant :

- *La mise en place progressive de la colonie de peuplement et les soulèvements kanak*
- *La toute-puissance de l'administration sous l'autorité du gouverneur*
- *Une société coloniale diverse et hiérarchisée*

Points de passage et d'ouverture :

- *1878 - Révolte d'Ataï*
- *Un site d'implantation du bagne en Nouvelle-Calédonie, au choix*
- *1887 - Le régime de l'indigénat en Nouvelle-Calédonie : une société kanak sous contrôle*
- *Nouméa, chef-lieu de la colonie*

Pourquoi enseigner le chapitre « La Nouvelle-Calédonie de 1870 à 1914 » en classe de 1^{ère} générale ?

L'étude de la période coloniale en Nouvelle-Calédonie permet de mettre en lumière une des caractéristiques de la III^{ème} République se définissant comme une République coloniale. L'étude de la colonisation en Nouvelle-Calédonie renvoie plus généralement à l'essor colonial de la fin du XIX^{ème} siècle. La Nouvelle-Calédonie traduit donc toutes ces logiques historiques. À l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, les élèves se familiarisent avec les héritages historiques récents de leur archipel qui ont une implication directe dans la séquence politique qu'ils vivent, à savoir les référendums sur l'indépendance.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- La colonisation en Nouvelle-Calédonie est organisée par une administration coloniale très puissante, représentée par le gouverneur.
- En Nouvelle-Calédonie, l'administration de la III^{ème} République s'engage, après les Traités de prise de possession, dans une politique de spoliation foncière en faveur de la colonisation de peuplement. Face aux résistances

kanak, la répression est violente. Elle s'accompagne de guerres coloniales qui opposent l'armée française et les auxiliaires kanak, les colons, aux populations kanak conduites elles-mêmes par des logiques et des intérêts propres.

- Les logiques de domination se traduisent aussi par la naissance d'une société coloniale originale issue de la colonisation pénale, de la colonisation libre, des travailleurs sous contrat et de leur famille qui s'implantent dans des espaces propres, contrôlés par l'administration. Ces populations exogènes évoluent à côté des groupes kanak dans des rapports sociaux complexes marqués tantôt par des formes de discriminations légales ou non, tantôt par des échanges économiques et culturels, et déjà du métissage biologique.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- Au cycle 3, primaire. Les programmes de 2012 demandent dans leur deuxième partie d'étudier la Nouvelle-Calédonie et la France du XVIIIème siècle à la fin du XIXème siècle. « Ainsi, cette thématique permet de comprendre les grandes migrations et l'expansion coloniale, d'identifier les effets de la colonisation sur la société kanak et les faits de résistance et d'aborder la colonisation par l'arrivée des différents groupes de population européenne provenant de l'immigration libre ou pénale, des populations océaniques et asiatique résultant de l'activité minière. »
- Au cycle 4 (classe de 4^{ème}). C'est dans le thème 2 « L'Europe et le monde au XIXème siècle » que la colonisation est étudiée à travers le chapitre « Conquêtes et sociétés coloniales : la Nouvelle-Calédonie ». Le travail débute avec l'étude d'une carte qui montre les nouvelles conquêtes coloniales et la domination européenne sur le monde. Le fonctionnement de la société coloniale calédonienne est étudié, associé à l'importance de la Nouvelle-Calédonie comme base maritime et militaire.

Mise au point scientifique

Sous la IIIème République, le régime colonial en Nouvelle-Calédonie est particulièrement strict. Le cadre administratif est rénové par le décret de décembre 1874 « portant organisation du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ». Il fournit sûrement l'exemple le plus accompli de l'administration directe, à la française, avec, sous l'autorité directe du ministre des colonies, un gouverneur qui possède de vastes pouvoirs. D'une part, le mode d'administration associe peu les citoyens de la colonie qui est pourtant censée se suffire à elle-même. L'administration coloniale est donc financée par les impôts perçus localement. D'autre part, le gouverneur exerce un pouvoir quasiment souverain sur les Kanak, placés sous le régime de l'indigénat.

La France tente de créer en Nouvelle-Calédonie une colonie de peuplement en incitant les ressortissants français à venir s'y installer. Or, le peuplement européen de l'archipel est lent malgré les politiques volontaristes de certains gouverneurs – Guillaud, Pallu de La Barrière, et surtout Feillet. La IIIème République relance la colonisation pénale, la plaçant même au centre des priorités entre 1880 et 1890, avant de mettre fin à la transportation des condamnés aux travaux forcés en 1895. La politique de peuplement a pour conséquence l'extension du front pionnier sur la côte Ouest comme sur la côte Est, du Sud vers le Nord, où les clans kanak doivent reculer pour dégager

l'espace dédié à la colonisation agricole libre et pénale. Ce processus ne se fait pas avec leur consentement. Des révoltes éclatent, ayant toutes pour origine les spoliations foncières.

Le régime colonial installe les bases d'une société pluriethnique profondément inégalitaire. Les populations premières s'adaptent et apprennent à vivre à côté des colons d'origine libre et pénale. Dans le cadre des réserves elles parviennent à sauvegarder une partie de leur culture malgré les restrictions du régime de l'indigénat. Nouméa et les centres de peuplement de l'intérieur, accueillent aussi des populations venues d'Asie ou du Pacifique, pour travailler avec des contrats dans les mines ou les exploitations agricoles. Les habitants sont séparés par des statuts divers qui introduisent de profondes inégalités juridiques, auxquelles s'ajoutent celles liées au niveau de vie. Néanmoins, la période coloniale est aussi le temps des échanges culturels et du métissage qui se vivent à l'échelle locale, par nécessité le plus souvent, par volonté plus rarement.

Comment mettre en œuvre le thème dans la classe ?

Problématique possible : Comment se traduit la politique coloniale de la III^{ème} République en Nouvelle-Calédonie ?

I/ La Nouvelle-Calédonie, un territoire géré par une administration coloniale toute puissante (1 heure)

Documents et ressources sur lesquels peuvent s'appuyer les séances :

- Pour le point de passage et d'ouverture : Nouméa, chef-lieu de la colonie. Montrer que Nouméa est un lieu de pouvoir en utilisant des photographies :
 - Lieu de pouvoir politique : ex. l'hôtel du gouverneur, les bâtiments de l'administration pénitentiaire.
 - Lieu de pouvoir économique et social : les grandes maisons coloniales
- L'administration coloniale peut être présentée à partir de la page 24 du Manuel Histoire et Géographie, La Nouvelle-Calédonie et l'Océanie, Première et Terminale, ouvrage collectif, CDP-NC, 2010. Les documents du manuel sont commentés dans le manuel du professeur sur le site académique d'histoire-géographie : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique32>

II/ En Nouvelle-Calédonie, la III^{ème} République donne une nouvelle impulsion à la colonisation de peuplement et étend le front pionnier (2 heures)

Documents et ressources sur lesquels peuvent s'appuyer les séances :

- Pour le point de passage et d'ouverture : un site d'implantation du bagne
 - Manuel *Histoire et Géographie, La Nouvelle-Calédonie et l'Océanie, Première et Terminale*, ouvrage collectif, CDP-NC, 2010, fiche 6, étude de documents : quel rôle a joué la colonisation pénale en Nouvelle-Calédonie au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle ? Les documents du manuel sont commentés dans le manuel du professeur sur le site académique d'histoire-géographie : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique32>

- Fiche ressource : Pouembout, un centre de colonisation pénale à la fin du XIX^{ème} siècle
- Pour le point de passage et d'ouverture : 1878-Révolte d'Ataï :
 - Étudier les causes avec le rapport Trentinian 1879 in Joël DAUPHINÉ, *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie (1853-1913)*, L'Harmattan, 1989, 347 p.
 - Carte p 23 *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, IRD, 2012, 269p.

III/ Une société coloniale originale entre discriminations, inégalités et échanges (2 heures)

- Pour le point de passage et d'ouverture : 1887 - Le régime de l'indigénat en Nouvelle-Calédonie : une société kanak sous contrôle
 - Manuel *Histoire et Géographie, La Nouvelle-Calédonie et l'Océanie*, Première et Terminale, ouvrage collectif, CDP-NC, 2010, fiche 5, La société calédonienne à l'époque coloniale. Les documents du manuel sont commentés dans le manuel du professeur sur le site académique d'histoire-géographie : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique32>

Pistes bibliographiques :

Louis-José BARBANÇON, *L'archipel des forçats, Histoire du bagne de la Nouvelle-Calédonie (1863-1931)*, Presses universitaires du Septentrion, 2003, 430p

Marie-Albane de SUREMAIN, Sophie DULUCQ, David LAMBERT, *Enseigner les colonisations et les décolonisations*, éditions Canopé, 2016, 278p

Joël DAUPHINÉ, *Les spoliations foncières en Nouvelle-Calédonie (1853-1913)*, L'Harmattan, 1989, 347 p.

Paul de DECKKER, *Le peuplement du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie au XIX^{ème} siècle, Condamnés, Colons, Convicts, Coolies, Châm Dang*, L'Harmattan, 1994, 429p.

Alban BENSA, *Nouvelle-Calédonie vers l'émancipation*, Découvertes Gallimard, 1990, 175p.

Frédéric ANGLEVIEL (dir.), *Une histoire en 100 histoires, l'histoire calédonienne à travers 100 destins hors du commun*, Bambou édition, 2004, 110p.

Pierre GASCHER, *La belle au bois dormant, regards sur l'administration coloniale en Nouvelle-Calédonie de 1874 à 1894*, publication de la société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, n°8, 1975, 299p.

Alain SAUSSOL, *L'héritage, essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, publié par La société des Océanistes, 1979, 493p.

Atlas de la Nouvelle-Calédonie, IRD, 2012, 269p.